

À : Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes

Objet : Les défis que doivent relever les femmes âgées et les facteurs contribuant à la pauvreté et à la vulnérabilité

De : Benedicte Schoepflin, coordonnatrice, et Kathy Majowski, présidente du conseil de direction, Réseau canadien pour la prévention du mauvais traitement des aînés

Date : 29 mars 2019

Le Réseau canadien pour la prévention du mauvais traitement des aînés (RCPMTA) est heureux d'avoir l'occasion de faire connaître les défis auxquels les femmes âgées doivent faire face et de faire des recommandations quant à la façon de mieux soutenir ces femmes en vue d'accroître leur sécurité et leur bien-être.

Dans bien des cas, les femmes âgées subissent les effets combinés du sexisme et de l'âgisme. Celles qui font en plus partie d'une communauté minoritaire (linguistique, sexuelle, ethnoculturelle) ou qui sont autochtones ou immigrantes peuvent vivre une situation encore plus difficile. Ces facteurs exacerbent la vulnérabilité des aînées à la pauvreté, à l'itinérance, aux problèmes de santé, à l'isolement social et à différentes formes de mauvais traitements.

Ces enjeux se recoupent et ne peuvent être réglés qu'au moyen de politiques et d'approches à plusieurs facettes qui permettent d'aller au-delà du cloisonnement habituel entre les secteurs. Il faut aussi être conscient des origines et de l'expérience de vie variées des femmes âgées les plus vulnérables et en tenir compte. Le RCPMTA axe ses efforts sur la recherche de ressources adaptables, de pratiques exemplaires, de données et de politiques récentes conçues par des intervenants spécialisés au Canada et sur leur diffusion en vue d'accroître notre capacité collective à contrer et empêcher le mauvais traitement des hommes et des femmes âgés. Les commentaires et les recommandations qui suivent sont en partie fondés sur les travaux récents de ces intervenants.

Violence d'un partenaire intime et maltraitance des femmes âgées

La sécurité et la maltraitance sont d'importantes préoccupations pour les filles et les femmes de tous âges, et ces enjeux ne s'améliorent pas ou ne disparaissent pas plus tard dans leur vie. Certaines connaissent la violence et la maltraitance pendant toute leur vie, soit de façon systémique ou au sein de leur famille ou dans leurs relations. D'autres sont victimes de maltraitance des aînés, tard dans leur vie, à la maison ou dans un établissement de soins de longue durée. Même si les femmes âgées ne forment pas un groupe homogène et que leurs expériences de vie varient considérablement, la plupart d'entre elles sont confrontées aux obstacles à la sécurité suivants¹ :

- Problèmes de santé (mobilité réduite et indépendance)
- Dépendance financière à l'égard de l'agresseur
- Insécurité financière

¹ Ontario Association of Interval and Transition Houses, feuillets d'information sur l'initiative « Aging Without Violence Project – Word to the Wise »; CCEL, « We Are Not all the Same: Key Law, Policy and Practice Strategies for Improving the Lives of Older Women in the Lower Mainland », 2017.

- Peur de perdre leur maison ou leur mode de vie indépendant si les mauvais traitements reçus du membre de la famille ou de l'aidant naturel sont signalés
- Peur de perdre leur statut d'immigration (lorsque l'agresseur est le parrain)
- Barrière de la langue
- Être discréditées ou ignorées en raison de l'âge ou être perçues comme étant « peu fiables » ou « dépassées » ou tout simplement moins importantes (âgisme)
- Être discréditées ou ne pas être écoutées pour des raisons liées au sexe, à la race, à la capacité physique ou pour d'autres motifs
- Percevoir la violence et la maltraitance comme étant une affaire privée ou une « réalité de la vie »
- Ne pas connaître les services existants
- Ne pas avoir de moyens de transport pour avoir accès aux services existants
- Ne pas avoir suffisamment de services de soutien conçus pour les femmes âgées (ou ne pas connaître ces services)

Recommandations :

- 1- Appuyer des campagnes de sensibilisation pour aider les gens à comprendre les différentes formes de maltraitance des aînés et la nature de la violence familiale chez les aînés, et chasser l'idée profondément enracinée chez les aînés qu'il s'agit d'« affaires privées » et qu'ils sont isolés.
- 2- Appuyer l'élaboration de programmes de formation pour les formateurs et de programmes de formation en intervention pour les témoins dans des centres de personnes âgées et des organisations offrant des services aux aînés.
- 3- Appuyer l'élaboration de services de soutien multilingues, appropriés et adaptés aux particularités culturelles des femmes âgées (depuis les soins de santé jusqu'aux services d'aide juridique, en passant par les maisons de transition partout au pays²).
- 4- Appuyer l'élaboration de programmes d'orientation pour aider les femmes âgées et leurs proches à se retrouver dans les dédales du système de justice, du système d'immigration et du système de santé afin d'améliorer leur accès à la justice, aux soins appropriés et à l'information.
- 5- Encourager l'élaboration de programmes de soutien accessibles à partir de la maison.
- 6- Améliorer l'accès à des moyens de transport réguliers et abordables dans les régions rurales afin de prévenir l'isolement social et faciliter l'accès aux ressources nécessaires.
- 7- Offrir un accès aux prestations pour les aidants familiaux à temps plein et accorder un meilleur soutien financier aux femmes âgées qui prennent soin de leurs petits-enfants.

Isolement social des femmes âgées

Les femmes âgées peuvent devenir plus vulnérables en raison du rétrécissement de leurs cercles sociaux avec le temps. La solitude et l'absence de liens avec la communauté à cause de problèmes de santé ou de mobilité, par exemple, peuvent restreindre l'utilisation et l'accessibilité des services et accroître la vulnérabilité des femmes âgées à la maltraitance et à la négligence, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur leur santé mentale et physique et créer un cercle vicieux de la maladie, de l'aliénation et de la vulnérabilité à la victimisation.

² Rapport conjoint de 2015 du CCEL et de l'Atira Women's Society, « Promising Practices across Canada for Housing Women who are Older and Fleeing Abuse » (contient de nombreuses recommandations détaillées à ce sujet).

Recommandations :

- 1- Soutenir et renforcer les programmes et les groupes communautaires. Les clubs d'aînés, les organismes offrant des services aux aînés, les groupes confessionnels, etc. jouent un rôle important en permettant aux femmes âgées d'adopter des comportements positifs de recherche d'aide.
- 2- Encourager les approches et les programmes intergénérationnels, comme les options en matière de logement intergénérationnel qui peuvent contribuer à atténuer les préoccupations concernant la pénurie de logements, la sécurité et la solitude.

Au sujet du RCPMTA

Le RCPMTA est un réseau pancanadien appuyé par des dirigeants dans plusieurs domaines, notamment le vieillissement, la recherche, les soins de santé, et la prévention et l'intervention en matière de maltraitance des aînés. Nous établissons des liens entre les gens et les organisations, favorisons l'échange de renseignements fiables, et faisons avancer l'élaboration de programmes et de politiques sur des questions liées à la prévention de la maltraitance des aînés. Nous accomplissons ce travail aux niveaux local, régional, provincial/territorial et national par le biais de notre connecteur électronique de partage des savoirs : www.cnpea.ca/fr.